



AVIS DE COURSE

Série Féminine

2026

Règles :

Les régates seront régies par les « Instructions de courses en vigueur du CVDM », telles que modifiées par cet avis de course

L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur le tableau officiel

Éligibilité :

Tout voilier participant doit avoir un handicap PHRF de l'ARVSL valide. Si vous n'avez pas d'handicap, communiquer avec l'handicapeur du Club (handicapeur@lecvdm.ca) qui pourra vous assigner un handicap.

- **L'équipage doit être entièrement féminin.**
- **Cette course est voile blanche uniquement, sous peine de disqualification.**
- **Une personne autre peut sortir et entrer le voilier du port. Une navette sera disponible pour les ramener et les amener à leur voilier.**

Le formulaire d'inscription pour les régates du club doit être rempli; il se trouve dans la section « Régates » du site web du club. Aussi disponible dans le babillard du club, espace « régates ». Au moins un membre de l'équipage doit être membre du CVDM.

Calendrier des courses

Samedi 27 juin	Course 1,
Samedi 25 juillet	Course 2,
Samedi 15 août	Course 3
Samedi 12 septembre	Course 4

Heures de départ :

Signal d'attention à 14h00. Départ ouvert entre 14h05 et 14h15.

Départ et parcours :

La ligne de départ sera entre la bouées H à l'extrémité tribord et la bouée blanche situé à l'extrémité bâbord de la ligne.

Il n'y aura pas de bateau comité pour faire le départ ou l'arrivée, chaque participant doit prendre note de son temps au départ et à l'arrivée et l'envoyer à l'adresse regate@lecvdm.ca en indiquant le nom du bateau et le numéro de voile (si possible).

Les participants sont invités à se rencontrer dans le gazebo après la course pour comparer leurs temps et expériences.

Le parcours B sera utilisé (Voir l'annexe).

Temps limite :

Si aucun voilier n'a pu contourner la première bouée du parcours 45 min après le départ, la course est annulée.

Si aucun voilier n'a pu compléter le parcours 3 heures après le départ, la course sera annulée.

Un bateau qui abandonne doit le signaler aussitôt que possible via VHF canal 69.

Classement :

- Un seul classement sera établi **avec les handicaps voile blanche PHRF.**
- Pour les fins du classement, le système à points maxima sera utilisé, avec un nombre de points égal au nombre de bateaux battus plus un et en tenant compte des modifications suivantes : Pour les résultats DNC, DNS, DSQ, RAF, OCS, ZPG, le score sera 0. Pour DNF, le score sera égal au pointage du dernier bateaux finissant moins 1.
- Quand moins de 3 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses. Quand 3 courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points en retirant son plus mauvais pointage.

Prix :

Un prix sera remis aux 1^{re}, 2^e et 3^e places. Pour être éligible à un prix les barreurs doivent avoir participé à aux moins 50% des régates courues.

Si trois barreurs sont éligibles, deux prix seront remis (1^{re} et 2^e). Si deux barreurs sont éligibles, un prix sera remis (1^{re}). Aucun prix ne sera remis s'il y a seulement un barreur éligible.

Assurance :

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

Décharge de responsabilité :

Les compétiteurs participent à la régate à leur propre risque. Voir règle 4 : Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

Annexe Parcours B

